



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## Afghanistan

Question écrite n° 61545

### Texte de la question

M. Patrick Braouezec alerte M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation en Afghanistan. Les dernières semaines ont illustré tragiquement le bilan de huit années d'occupation en Afghanistan avec un conflit qui menace de s'étendre au Pakistan. L'ONU vient de reconnaître qu'il y a eu une fraude massive lors des dernières élections présidentielles. L'essor économique du pays ne repose que sur le secteur de la drogue et sur celui du commerce des armes dont le premier bénéficiaire est le frère d'Hamid Karzaï, devenu l'homme le plus riche du pays. Les six premiers mois de 2009 ont dépassé le sinistre record de 2008 en nombre de victimes civiles afghanes. Les femmes afghanes, loin d'être libérées, sont victimes de la misère, subissent toujours la charia confirmée par la nouvelle Constitution élaborée en présence des forces d'occupation, dont la France, et qui légalise notamment le viol au sein du mariage. Il est évident que la démocratie ne peut se construire dans un pays occupé militairement ; cette occupation, commencée il y a 8 ans, détruit chaque jour davantage les conditions permettant un développement économique et politique et démocratique. La France ne peut continuer à participer à une occupation illégale ; il faut que les troupes françaises quittent l'Afghanistan. Cette exigence est confortée par le fait que, dès août dernier, avant même la mort de deux soldats du contingent français, un sondage indiquait que 64 % des Français se prononçaient pour le retrait des troupes d'Afghanistan. En conclusion, il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte faire pour que les troupes françaises, engagées en Afghanistan et participant à l'occupation illégale du pays, soient immédiatement retirées de façon à ce que la France ne soit pas un obstacle au droit inaliénable du peuple afghan à l'autodétermination et à la paix.

### Texte de la réponse

La France est engagée en Afghanistan aux côtés de ses alliés et des Afghans, en solidarité avec eux, à la fois dans le cadre global de la lutte contre le terrorisme et en faveur de la stabilisation de l'Afghanistan. Sa participation aux opérations militaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) s'inscrit dans le cadre d'un mandat des Nations unies : résolution 1386, adoptée par le Conseil de sécurité le 20 décembre 2001, renouvelée pour la dernière fois le 13 octobre 2010 par la résolution 1943. Les forces françaises sont déployées à la demande des autorités afghanes. Elles contribuent aux efforts de la communauté internationale pour la sécurité et la reconstruction d'un pays trop longtemps en proie à l'instabilité, foyer de terrorisme et menace pour la sécurité régionale et dans le monde. Les difficultés actuelles, la lenteur des progrès enregistrés et la détérioration du contexte sécuritaire ne doivent pas faire oublier les progrès enregistrés depuis 2001. Les problèmes et les défis à relever sont certes encore immenses, mais ces acquis n'auraient pas été possibles sans l'engagement de la France et de ses alliés en Afghanistan. Nul ne peut contester qu'il appartient au peuple afghan de prendre lui-même en charge sa destinée. L'aider à y parvenir le plus rapidement possible dans un cadre pacifié et démocratique est justement ce qui fonde l'engagement de la France à ses côtés. Notre pays a estimé de son devoir de renforcer son action en Afghanistan pour l'aider à se construire un avenir démocratique dans la paix et la sécurité. Nous avons ainsi, depuis trois ans, augmenté notre aide civile à l'Afghanistan et développé notre dispositif militaire, en donnant la priorité à la formation des forces de sécurité afghanes. Nous

avons également oeuvré avec tous les partenaires de la coalition internationale afin de définir une stratégie qui repose sur trois piliers : une lutte efficace contre le terrorisme, un transfert progressif des responsabilités de sécurité aux autorités afghanes, la recherche d'une solution politique et d'une réconciliation nationale. Cette stratégie donne des résultats, comme le montrent la montée en puissance de l'armée et de la police afghanes, la mort d'Oussama Ben Laden et les coups portés aux terroristes. Un départ immédiat des troupes internationales serait irresponsable et anéantirait les résultats obtenus grâce aux efforts accomplis jusqu'à présent. Il convient de poursuivre avec constance la stratégie portée par la communauté internationale. Compte tenu des avancées enregistrées et des perspectives pour la transition de nouvelles provinces afghanes, les contingents des partenaires de la coalition devraient progressivement baisser, jusqu'au retrait complet en 2014. La France a ainsi décidé de retirer un quart de ses troupes présentes sur place d'ici la fin 2012, en concertation étroite avec les autorités afghanes et ses partenaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Braouezec](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61545

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 octobre 2009, page 9801

**Réponse publiée le :** 9 août 2011, page 8512